

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : _____ Dossier complet le : _____ N° d'enregistrement : _____

1. Intitulé du projet

Création d'une Zone de Mouillages et d'Équipements Légers sur le domaine public maritime de Chausey (50).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Conservatoire du littoral

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Jean-Philippe Lacoste, Délégué de rivages

RCS / SIRET

1	8	0	0	0	5	0	1	9	0	0	2	4	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique EPA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Milieux aquatiques, littoraux et maritimes.	
10° Travaux, ouvrages et aménagements sur le domaine public maritime et sur les cours d'eau	
g) Zone de mouillages et d'équipements légers	Zone de mouillages et d'équipements légers

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une Zone de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL).

Le projet consiste en la mise en oeuvre d'une ZMEL intégrant les mouillages individuels de plaisance actuellement présents dans le chenal du Sound, ainsi que les lignes de mouillages visiteurs.

Ainsi, la pratique de la plaisance dans la zone sera réglementée et administrée dans le cadre de cette ZMEL.

Aucune intervention substantielle n'est prévue sur les équipements de mouillage actuels. En effet, le projet vise à conserver l'existant sans créer de nouveaux postes, le Conservatoire du littoral, attributaire de la gestion du domaine public maritime de l'archipel depuis 2007, ayant initié depuis plusieurs années une réorganisation progressive du plan d'eau visant à y optimiser son occupation et à en limiter les effets sur le milieu naturel.

4.2 Objectifs du projet

Le projet de création de ZMEL prévoit le changement juridique des occupations liées à la plaisance pré-existantes dans le secteur du Sound de Chausey, soit 196 mouillages individuels, deux lignes de mouillage "visiteurs" toujours en eau et une ligne de mouillage "visiteurs" soumise à l'échouage.

Ce projet vise à conforter la démarche de rationalisation et de sécurisation du plan d'eau, dans le respect de l'environnement marin.

La localisation des mouillages et leur emprise ainsi que leur capacité d'accueil seront conservées à l'identique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit la délimitation du périmètre de la ZMEL, le changement de statut des équipements préexistants et la définition des modalités d'organisation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le périmètre du projet correspond à l'occupation actuelle du domaine public maritime par les mouillages de plaisance.

Les conditions d'accès et de navigation des autres usagers tel que pêcheurs professionnels, vedettes à passagers ou services publics seront inchangées.

Le gestionnaire aura à charge de faire respecter les dispositions du règlement de police.

Un bilan annuel de l'exploitation de la ZMEL sera adressé à la DDTM de la Manche.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public Maritime d'après les articles R214-39 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

- Évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 (formulaire de pré-évaluation au titre de l'article L414-4 du Code de l'Environnement).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
1) Superficie totale de la ZMEL	1) 19 hectares
2) Capacité de la ZMEL	2) 196 mouillages individuels
3) Accueil des visiteurs	3) 2 lignes de mouillage représentant 80 places toujours en eau et 12 places à l'échouage

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Iles Chausey
50400 Granville

Département de la Manche

Coordonnées géographiques¹

Long. 1_°49'38"O Lat. 48°52'32"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 1_°49'12"O Lat. 48°52'10"N

Point d'arrivée :

Long. 1_°50'04"O Lat. 48°52'46" _

Communes traversées :

Granville.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text box for project description]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I : ARCHIPEL DE CHAUSEY (250006480)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Granville
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre des 500 mètres autour du monument historique "Phare de Chausey".
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Au sein du site ZPS FR2510037 "Chausey" (Directive "Oiseaux") - Au sein du site ZSC FR2500079 "Chausey" (Directive "Habitats, Faune, Flore")
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Le site classé "Archipel de Chausey" n°50009 concerne les parties terrestres de l'archipel.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet concerne un secteur historique de mouillage dans une zone abritant des habitats majoritairement peu sensibles à la pratique de la plaisance (fonds sableux ou vaseux, récifs). L'amélioration des conditions d'accueil de cette activité dans le Sound contribuera à la réduction des dérangements diffus dans le reste de l'archipel. En l'absence de travaux significatifs, aucune perturbation ou dérangement supplémentaire n'est attendu dans un secteur où un phénomène d'habituation de la faune est observé.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des herbiers de Zostère sont présents en bordure méridionale du périmètre du projet de ZMEL. Ce projet prévoit avant tout le changement de statut juridique d'une occupation pré-existante, sans modification du nombre ou de la localisation des équipements de mouillage, une réorganisation préalable du plan d'eau ayant déjà permis de déplacer des équipements implantés dans l'herbier. Le changement de statut juridique confortera la prise en compte de cet habitat via son règlement de police et le titulaire pourra faire déplacer, en cas de recolonisation des fonds marins, les équipements ayant une incidence sur la croissance de l'herbier.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet définit un zonage sans modification des activités existantes et participe à la conservation du site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le zonage du projet ne nécessite pas d'extension ou de déplacement de la zone de plaisance actuelle.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vise à améliorer la situation existante par la mise en place d'un règlement de police. Ce dernier interdira les rejets d'eaux grises et noires dans le milieu et prescrira l'utilisation de système de récupération de ces effluents. De plus, ce règlement de police comprendra des prescriptions en termes de gestion des déchets.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet vise à améliorer la situation existante par la mise en place d'un règlement de police. Ce dernier interdira les rejets d'eaux grises et noires dans le milieu et prescrira l'utilisation de système de récupération de ces effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le règlement de police comprendra des prescriptions en termes de gestion des déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est susceptible de générer une incidence positive sur le patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager du site en régulant la zone de mouillage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Indépendamment de ce projet de création de Zone de Mouillages et d'Équipements Légers, le Conservatoire du littoral anime depuis 2016 un programme de sensibilisation aux bonnes pratiques de plaisance, avec le développement d'actions et d'outils de sensibilisation. Un guide des bonnes pratiques de la plaisance à Chausey, élaboré avec les acteurs locaux partenaires de l'établissement, sera notamment diffusé en 2018.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de création d'une Zone de Mouillages et d'Équipements Légers consiste en un changement de statut juridique d'une occupation pré-existante. Il n'apportera pas de modifications aux équipements existants que ce soit en termes de nombre ou de localisation. Les incidences pérennes du projet sont donc positives puisqu'il contribuera à sécuriser et réglementer l'activité de plaisance sur mouillage, à mieux gérer les mouillages anarchiques et en définissant un cadre réglementaire pour la gestion des eaux grises et noires et des déchets.

De par la nature du projet et considérant l'état actuel des activités de la zone, aucune incidence supplémentaire sur le milieu n'est attendue.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

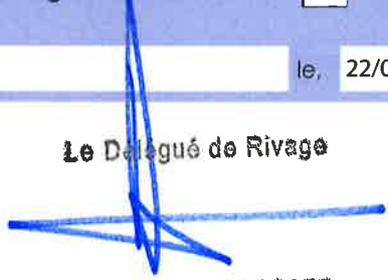
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Caen

le 22/03/2018

Signature

Le Délégué de Rivage



Jean-Philippe LACOSTE

République Française
Conservatoire du Littoral
1, rue pélagie - BP 546
14037 Caen Cedex

